## République Française Département de l'Aisne Arrondissement de Soissons

#### DELIBERATION COMITE SYNDICAL

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Soissonnais et du Valois

\*\*\*\*

Séance du 18 mars 2022

Nombre (	de membre:	5	
En exercice	Présents	Représenté	Votants
25	19	I	20

L'an deux mille vingt-deux, le 18 mars à 09 heures, le comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération du GrandSoissons, sous la présidence de Monsieur Alain CREMONT, Président du PETR du Soissonnais et du Valois, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 11 mars 2022, laquelle convocation a été affichée à la porte du siège du PETR

Convocation en date du
11/03/2022

<u>Présents</u>: Arnaud BATTEFORT, Jean-Pascal BERSON, Marcel BOMBART, Dominique BONNAUD, Franck BRIFFAUT, Marina CARETTE, Alain COLPART (suppléant de Jean-Luc NICOLAS), Alain CRÉMONT, Gilles DAVALAN, Alexandre de MONTESQUIOU, Yveline DELVAL, Alex DÉSUMEUR, Loïc LALYS, Céline LE FRÈRE, Hervé MUZART, Ginette PLATRIER, Nicolas RÉBÉROT, Pascal TODEUX.

<u>Procuration</u>: Olivier ENGRAND donne pouvoir à Dominique BONNAUD.

<u>Excusés</u>: Christian DEULCEUX, Patrick DUFOUR, Olivier ENGRAND, Philippe MONTARON, Jean-Luc NICOLAS, Séverine PELLETIER, François RAMPELBERG, Thierry ROUTIER.

Céline LE FRÈRE a été élue secrétaire de séance.

### Rapport N°II

Délibération n°l 1-2022

# CANDIDATURE DU PETR DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS AU DISPOSITIF « TERRITOIRE D'INDUSTRIE »

Compte tenu du fait que le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Soissonnais-Valois a inscrit dans son Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) un objectif d'obtention de la labellisation nationale « Territoires d'Industrie », notamment à travers la structuration d'une filière économique basée sur une production industrielle à faible empreinte carbone, sur l'exploitation de matériaux biosourcés produits localement, et sur la valorisation des déchets en énergie verte ;

Compte tenu du fait que les EPCI du Soissonnais-Valois affichent une volonté politique et une ambition pour la réindustrialisation de leur tissu économique, et ont fait acte de candidature au programme « Territoires d'Industrie » auprès du comité de pilotage régional, dont la Région Hauts-de-France et l'Etat sont les chefs de file ;

Compte tenu du fait qu'en lien avec la stratégie nationale et régionale de réindustrialisation, le territoire souhaite diversifier les implantations et accompagner le développement d'activités industrielles, pour éviter tout risque de spécialisation à l'origine de son déclin économique;

Compte tenu du fait qu'il est question de cohérence entre la stratégie locale de réindustrialisation, et l'ensemble des projets qui y sont liés, avec la vision régionale d'un territoire économique fort et attractif, notamment structuré autour d'un tissu industriel innovant et collaboratif.

Après délibération, le comité syndical acte des avis favorables du Président de la Région Hauts-de-France et du Préfet de la Région Hauts-de-France qui seront transmis, pour information, au Conseil National de l'Industrie afin d'entériner l'obtention de ce label.

#### Vote:

POUR	CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
20	0	0	0

Pour extrait conforme au registre des délibérations\*

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.

Affichage le

31,03,2021

Transmission le

28,03,2021

Certifié exécutoire le 28/03.../ 2021

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE DE SOISSONS

2 8 MARS 2022